

Gens du voyage : " Nous sommes des êtres humains "

28/05/2016 05:36



Plus de 70 personnes ont répondu à l'invitation du conseil de quartier.

Le conseil de quartier de Beaulieu avait invité jeudi soir un Tsigane à venir raconter la vie quotidienne des gens du voyage. Éclairant.

L'aménagement par Grand Poitiers d'une aire d'accueil pour les gens du voyage à Beaulieu, près de la ferme de Geniec, avait soulevé questions et réprobations. Pour tenter de lever les représentations, le conseil de quartier de Beaulieu et l'ADAPGV (Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage) avaient convié jeudi soir un père de famille à témoigner de sa vie quotidienne.

" Un régime d'exception "

Il a longtemps hésité : la crainte de se retrouver dans un local fermé. « Nous vivons au grand air. Habiter dans une maison comme cela nous est parfois proposé vient rompre nos habitudes ancestrales. » Il a insisté sur les valeurs qui animent les gens du voyage (une appellation purement administrative) : sens de la famille très hiérarchisée, importance du travail (« Nous sommes auto-entrepreneurs très surveillés par l'administration »), nomadisme.

Qu'il y ait des gens en délicatesse avec la justice, il ne le nie pas : « Chez nous, c'est comme dans tous les groupes humains. » Et il a pointé du doigt l'obligation qui leur est faite de s'arrêter dans une aire des gens de voyage : « Nous sommes des êtres humains. Nous imposer un lieu derrière des grillages

nous rappelle les camps de la dernière guerre. Nous vivons toujours sous une législation d'exception, avec un livret de circulation à faire signer une fois par an. Impossible de stationner dans un camping comme tout le monde. »

L'exercice du droit de vote relève du parcours d'obstacles. « Nous devons voter dans notre commune de rattachement, parfois à l'autre bout de la France. » Et il a souligné que le stationnement dans une aire d'accueil n'est pas du tout gratuit : « A Poitiers, nous payons l'eau 3,20 € le m³, l'électricité 0,15 € le kwatt et une redevance de 1,50 € par nuité et par emplacement pour couvrir les ordures ménagères, l'éclairage... Des sommes que nous devons verser à l'avance. Lorsque notre compte descend en dessous de 10 €, nous devons nous régulariser ou alors partir. »

Avec l'assistance, la discussion a aussi porté sur la scolarisation des enfants et la santé. « Nos conditions de vie font que la plupart d'entre nous n'arrivent pas à 60 ans. »

Jean-Jacques Boissonneau